

Migration et répartition à long terme du risque de chômage en Belgique

Justine Carlier, Maxime Fontaine, Naomé Ide, Ilan Tojerow

DANS REFLÈTS ET PERSPECTIVES DE LA VIE ÉCONOMIQUE 2022/1 (TOME LX), PAGES 47 À 63
ÉDITIONS DE BOECK SUPÉRIEUR

ISSN 0034-2971

ISBN 9782807398597

DOI 10.3917/rpve.601.0047

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-reflets-et-perspectives-de-la-vie-economique-2022-1-page-47.htm>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Migration et répartition à long terme du risque de chômage en Belgique¹

Justine Carlier

Dulbea, ULB

Maxime Fontaine

Dulbea, ULB

Naomé Ide

Dulbea, ULB

Ilan Tojerow

Dulbea, Cebrig, ULB & IZA

Résumé : La littérature empirique s'intéressant au chômage de long terme montre généralement une forte concentration de celui-ci sur une partie de la population active et l'importance du début de la carrière pour expliquer celle-ci. La littérature qui s'intéresse au lien entre immigration et marché du travail montre quant à elle les nombreux obstacles auxquels font face les personnes d'origine immigrée sur le marché du travail, et montre également que l'immigration n'a pas forcément d'impact néfaste sur le salaire et l'emploi des autochtones. Cet article tente de relier ces deux littératures en analysant l'importance du statut de travailleur d'origine étrangère sur le nombre de jours chômés au cours d'une carrière (entre 30 et 50 ans) pour plusieurs cohortes d'individus entre 1955 et 2010. Nous avons pu montrer que parmi d'autres variables influençant l'incidence du chômage, le fait d'être né en Afrique et au Moyen-Orient joue un rôle important. En outre, grâce à une analyse multivariée, nous avons pu analyser si le pays de naissance augmentait ex-ante la proportion de jours passés au chômage entre 30 et 50 ans. Les résultats montrent que le pays de naissance joue effectivement un rôle ex-ante pour expliquer le nombre de jours chômés entre 30 et 50 ans.

Mots-clés : immigration, marché du travail, chômage de long terme, discrimination

JEL classifications : J15, J21, J71

1. Cet article fait référence à un article non publié qui offre une version plus exhaustive : cf. Panier, Frédéric, Tojerow, Ilan & Zamora, Daniel (2016). Unemployment Career Risk: Long-term distribution of unemployment risk in Belgium.

Abstract: *The empirical literature on the long-term unemployed shows that long-term unemployment is mainly concentrated on a very narrow segment of the active population and that the characteristics of the first job matter to explain the time spent unemployed throughout a career. The literature on the labor market of the immigrants highlights the different barriers that immigrants face when they arrive in their host countries and shows that immigration does not negatively impact native employment and wages. This article tries to connect these two literatures in analysing how the immigrant background of a worker can explain the number of non-working days throughout a career (between 30 and 50 years old) for several cohorts of individuals between 1955 and 2010. Among other variables, we show that being born in Africa and in Middle East has an impact on the number of non-working days. In addition, we investigate through a multivariate regression whether the country of birth increases ex-ante the proportion of the number of non-working days between 30 and 50 years old. We find that the country of birth does play a central role in explaining the unemployment incidence of an individual over his/her career.*

Keywords: *immigration, labor market, long-term unemployment, discrimination*

1. INTRODUCTION

La participation au marché du travail est un levier essentiel dans le processus d'intégration des migrants et de leurs enfants dans la société d'accueil. Pourtant, malgré les avancées législatives de ces dernières années², la discrimination sur le marché de l'emploi reste bien réelle et se reflète dans les procédures de recrutement ou de promotion au sein du monde professionnel : discrimination à l'embauche, discrimination salariale, discrimination par rapport aux possibilités de promotion, nature des tâches confiées, conditions de travail, valorisation du travail, etc. (Cocagne & Stokkink, 2018).

Le lien entre immigration et marché du travail peut être analysé de différentes façons via une série d'indicateurs³ : le taux d'emploi (54 % pour les personnes d'origine européenne et non européenne⁴, contre 74 % pour les personnes d'origine belge), le salaire moyen (les trois déciles salariaux les moins élevés concernent 50 % des personnes d'origine européenne ou maghrébine, 56 % des personnes originaires d'autres pays africains, 57 % des personnes originaires du Proche/Moyen-Orient, 68 % des personnes originaires des pays d'Asie autres que l'Extrême-Orient et 61 % des personnes originaires d'Amérique du Sud et du centre,

-
2. En juin 2007, trois lois anti-discrimination sont entrées en vigueur, réformant ainsi la législation existante en la matière. Ces nouvelles lois correspondent à la transposition d'une directive européenne 78/CE de l'année 2000, portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail.
 3. Les indicateurs cités concernent l'année 2016.
 4. La moyenne européenne est calculée sur base des taux d'emploi moyens des personnes originaires de l'UE-14, de l'UE-13, des candidats à l'UE et des autres pays européens. De son côté, la moyenne non européenne est calculée sur base des taux d'emploi moyens des personnes originaires du Maghreb, des autres pays africains, du Proche/Moyen-Orient, d'Océanie/Extrême-Orient, des autres pays d'Asie ainsi que de l'Amérique du Sud et du centre.

contre 24 % des travailleurs d'origine belge) ou encore le taux de chômage (14 % pour les personnes originaires d'Afrique, contre 5 % pour les personnes d'origine belge) (UNIA & SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, 2019).

Parallèlement à ces indicateurs, la littérature relative au marché du travail et à l'immigration s'intéresse également au fait que les personnes immigrées ont davantage de risques d'être au chômage, notamment car ces travailleurs sont confrontés à de nombreux obstacles lors de leur arrivée dans le pays d'accueil, rendant leur intégration professionnelle plus compliquée. Par ailleurs, la littérature portant sur le chômage de longue durée révèle une très forte concentration des expériences du chômage sur une partie de la population active. En effet, nous savons, depuis l'article de Clark et Summers (1979), que la structure du chômage depuis le milieu des années 70 est largement caractérisée par un nombre relativement faible d'individus connaissant de multiples périodes d'inactivité pendant de longues périodes. Par conséquent, ces deux littératures mettent en avant une concentration du chômage de longue durée sur une partie de la population active qui accumule un nombre élevé de jours chômés au long de leur carrière et un risque de chômage plus important parmi les travailleurs immigrés.

À partir de ce constat, notre analyse se focalise sur le nombre de jours qu'un individu passe au chômage au long de sa carrière afin de déterminer si ces jours chômés se concentrent sur certains profils de travailleurs tels que les travailleurs immigrés. Les données administratives belges permettent justement d'étudier empiriquement la répartition de ces risques de chômage dans la main-d'œuvre belge. Sur la base de ces données, la problématique du chômage de longue durée dans la population immigrée est abordée de façon originale en considérant l'ensemble de la carrière professionnelle de l'individu plutôt que sa situation à un moment donné dans le temps. La *section 2* fournit une revue de la littérature relative à la concentration du chômage de longue durée sur une partie de la population active (2.1) et au rôle de l'immigration comme facteur de risque de rencontrer une période de chômage (2.2). La *section 3* présente le modèle sur lequel repose notre analyse ainsi que les données utilisées. La *section 4* propose une analyse descriptive visant à déterminer si, outre un taux de chômage élevé, les travailleurs immigrés enregistrent également des périodes plus longues de chômage au cours de leur vie. La *section 5* complète l'analyse descriptive par une analyse multivariée permettant d'évaluer si le pays de naissance détermine *ex-ante* le risque d'être confronté au chômage.

2. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Notre revue de la littérature concerne, d'une part, la concentration du chômage de longue durée sur une partie de la population (2.1) et, d'autre part, le rôle de l'immigration comme facteur de risque de rencontrer une période de chômage (2.2).

2.1. Concentration du chômage de longue durée

La littérature relative au chômage de longue durée montre tout d'abord que le début de carrière a une influence sur la probabilité future de rencontrer une période de chômage. Ainsi, Kalwij (2004) et Gregg (2001) ont étudié les périodes de chômage, respectivement, des jeunes chômeurs américains et des jeunes chômeurs britanniques. Les deux études indiquent comment l'expérience du chômage précoce est concentrée sur un nombre relativement restreint de travailleurs et qu'ensuite ces derniers connaissent des taux de chômage proportionnellement plus élevés à l'âge adulte. En d'autres termes, les personnes qui ont subi de longues périodes de chômage et de fréquentes cessations d'emploi en début de carrière – une expérience concentrée sur une minorité de la population – ont souvent tendance à être au chômage tout au long de leur vie.

La littérature sur le sujet évoque ensuite une très forte concentration des expériences du chômage sur une partie de la population active. À travers une étude empirique sur la répartition des épisodes de chômage en Allemagne, Schmillen et Möller (2012) ont montré que plus de 60 % des individus de leur échantillon ne sont pas du tout touchés par le chômage entre 25 et 50 ans et que la moitié des jours de chômage dans la population active concerne à peine 5 % des individus de leur échantillon. Dans cette lignée, Brooks (2005), en se penchant sur les travailleurs canadiens, a également montré que le nombre de jours chômés par des chômeurs de longue durée représente une part disproportionnellement élevée du nombre de jours de chômage dans la population active : en effet, 41 % du nombre de jours de chômage concerne des chômeurs de longue durée, alors que ceux-ci correspondent à seulement 15 % des chômeurs de l'étude.

Auparavant, l'article de Clark et Summers (1979) avait déjà démontré que la structure du chômage depuis le milieu des années 70 était largement caractérisée par un nombre relativement faible d'individus connaissant de multiples périodes d'inactivité pendant de longues périodes. Le principal argument avancé à ce sujet porte sur les effets du chômage sur la dépréciation du capital humain et sur la manière dont la baisse du taux de sortie de celui-ci tend à augmenter son incidence (Haskel & Jackman, 1988). Ainsi, l'expérience du chômage, entraînant une perte de compétences et de moral, produit des effets négatifs durables sur l'emploi futur des chômeurs (Pissarides, 1992). Il fait aujourd'hui consensus que les expériences passées de chômage augmentent le risque de l'être à nouveau dans le futur et que la probabilité de trouver un emploi diminue à mesure que le chômage s'allonge (Akerlof & Main, 1980 ; Arulampalam *et al.*, 2000 ; Gregg, 2001 ; Machin & Manning 1999 ; Couch & Placzek, 2010), créant ainsi des situations de dépendance structurelle (Heckman & Borjas, 1980).

Une série de déterminants du chômage de longue durée sont également cités dans la littérature. Brooks (2005), à travers une étude essentiellement descriptive, a constaté que les décrocheurs scolaires, les personnes faiblement éduquées et les groupes de minorités visibles sont surreprésentés dans la population chroniquement sans emploi. Par exemple, les groupes de minorités visibles passent 4,5 % de temps en plus au chômage que le reste de la population active. En utilisant des régressions quantiles, Schmillen et Möller (2012) ont confirmé

qu'un niveau d'éducation plus élevé est lié à une plus petite quantité de jours de chômage recensés au long de la carrière professionnelle. Ils ont également constaté que le premier emploi de l'individu a un impact particulièrement important sur la quantité de jours de chômage (au long de sa carrière) : les individus qui exercent rapidement une activité qui s'accompagne d'un salaire élevé sont confrontés *ceteris paribus* à un taux de chômage de longue durée plus faible. Ces résultats viennent donc confirmer les théories sur la dépréciation du capital humain au moment de l'inoccupation (Kambourov & Manovskii, 2009 ; Ljungqvist & Sargent, 1998), mais n'abordent pas l'immigration comme potentiel facteur augmentant la probabilité de rencontrer une période de chômage. Les analyses qui suivent tentent de répondre à cette question en analysant le lien entre ces deux éléments.

2.2. Marché du travail et immigration

En principe, l'immigration implique une augmentation de l'offre de travail. L'impact de cette augmentation sur les salaires et l'emploi global dépend toutefois de la distribution des compétences des travailleurs et de l'élasticité de l'offre de travail (Rocle, 2010). Cette augmentation de l'offre de travail peut également impliquer d'autres mécanismes d'ajustement tels que la modification de la structure des industries, de la production ou des technologies de production qui absorbera l'impact de l'immigration (Dustmann *et al.*, 2008).

La littérature relative au marché du travail et à l'immigration est très étendue et aborde le sujet par le biais de différentes dimensions. Une série d'auteurs se sont par exemple intéressés aux résultats de l'immigration sur le marché du travail (Okkerse, 2008 ; Friedberg & Hunt, 1995) et, notamment, aux profils des travailleurs locaux influencés par celle-ci (Dustmann *et al.*, 2008 ; Okkerse, 2008). D'autres auteurs ont porté leur attention sur la suréducation observée parmi les travailleurs nés à l'étranger ainsi que sur les retombées négatives de ce phénomène en termes de salaires (Jacobs *et al.*, 2021). D'autres aspects sont également examinés afin de déterminer les obstacles auxquels font face les personnes immigrées lors de leur intégration professionnelle : la discrimination, la transférabilité du capital humain⁵ (Jacobs *et al.*, 2021) ou, encore, la barrière de la langue (Cocagne & Stokkink, 2018). De plus, il est à remarquer que l'intégration du marché du travail est plus compliquée lorsque le travailleur arrive dans le pays d'accueil à un âge avancé, principalement en raison de l'augmentation des coûts d'opportunité de la formation ou de l'apprentissage d'une nouvelle langue en fonction de l'âge (Chiswick & Miller, 2015 ; Gustafsson *et al.*, 2017).

Dès lors, la littérature analysée dans le cadre de cet article semble indiquer que si l'immigration permet d'augmenter le nombre d'emplois dans l'économie – grâce à un équilibrage entre l'offre et la demande de biens et services générant une augmentation de la demande globale de travail (Ruhs & Vargas-Silva,

5. Il existe une différence de valorisation des expériences et formations professionnelles qui vient du fait que le pays d'origine du travailleur immigré et le pays d'accueil ont des caractéristiques différentes en termes de capital humain, de culture, d'économie ou de compétences linguistiques.

2020) –, l'important taux de chômage observé chez les personnes immigrées laisse à penser que ceux-ci n'en sont pas nécessairement les premiers bénéficiaires. En effet, les difficultés auxquelles font face ces personnes sur le marché du travail persistent et freinent fortement leur intégration. Concrètement, différents indicateurs peuvent être utilisés pour observer les différences entre la population immigrée et la population autochtone en matière d'emploi : par exemple, le taux de chômage. Dans le cadre de notre article, la problématique du chômage de longue durée dans la population immigrée est abordée sur la base de la concentration du nombre de jours chômés (au long de la carrière) au sein de différentes cohortes d'individus. L'intérêt de cette approche est d'envisager l'instauration de politiques d'emploi davantage ciblées sur certains profils d'individu, en sachant qu'une partie de la population présente un risque plus important de connaître un grand nombre de jours de chômage. Par ailleurs, en relevant une quantité de jours chômés (au long de la carrière) différente selon le profil des travailleurs et, donc, une concentration du chômage sur une petite partie de la population, on pourrait expliquer pourquoi la majorité de la population, qui n'est – par conséquent – que faiblement exposée au risque de chômage, ne s'oppose pas aux politiques visant à renforcer les conditions d'accès aux prestations sociales en cas de non-emploi.

3. DONNÉES UTILISÉES

L'analyse empirique du rôle de l'immigration dans le nombre de jours chômés (au long de la carrière) repose sur l'utilisation de données administratives issues de la base de données « Carrière » de Sigedis et couvrant la période 1955-2010. Pour chaque année de carrière, les données permettent de connaître non seulement le nombre de jours travaillés par individu ainsi que son salaire, mais également le nombre de jours chômés qui sont, dans le système de sécurité sociale belge, « assimilés » à des jours travaillés pour l'établissement du droit à la pension. C'est le cas pour les jours de chômage indemnisés, mais aussi pour les jours de maladie et d'invalidité, pour les interruptions de carrière, les épisodes de crédits temps et, concernant les travailleurs jusqu'en 2003, les jours fériés légaux. Il est donc possible de calculer, pour chaque individu, le nombre de jours non travaillés non seulement annuellement, mais aussi sur l'ensemble des années observées. De plus, nous avons pu lier les données Sigedis au registre national, nous permettant d'enrichir les données de caractéristiques individuelles comme l'année de naissance (et donc l'âge), le lieu de naissance ou la zone de résidence. Globalement, cette base de données présente les avantages de permettre le suivi d'un individu tout au long de sa carrière, mais aussi de pouvoir suivre – de manière inédite à notre connaissance – plusieurs cohortes d'individus sur une longue durée puisque nous disposons d'un échantillon représentatif de 10 % de tous les individus apparaissant dans la base de données.

Il est néanmoins important de noter que les données utilisées ne couvrent que les salariés du secteur privé et les travailleurs contractuels du secteur public (c'est-à-dire tous ceux relevant du premier pilier de la pension des travailleurs

salariés en Belgique). Cet ensemble de données ne couvre donc pas les indépendants ou les fonctionnaires statutaires. Les caractéristiques institutionnelles belges impliquent que notre analyse sera une estimation minimale de la concentration de l'indemnisation du chômage. En effet, d'une part, la sécurité d'emploi accordée aux salariés statutaires implique qu'il est peu probable qu'une fois nommés, ils fassent appel au régime d'assurance-chômage ; et deuxièmement, les travailleurs indépendants, sinon des exceptions, ne sont pas éligibles aux prestations d'assurance-chômage, donc la même conclusion s'applique également à eux. Ainsi, si ces individus étaient inclus dans nos données, leur très faible recours au régime d'assurance-chômage au cours de leur carrière contribuerait à renforcer le niveau de concentration estimé de l'expérience du chômage au sein de la population.

Une autre spécificité de la base de données est qu'elle comprend uniquement les périodes travaillées ou assimilées à une période de travail dans le cadre du régime de retraite des salariés. Ceci exclut donc, par exemple, les personnes inactives – toutes les personnes qui ne sont pas considérées comme des personnes ayant un emploi ou comme des chômeurs (Statbel, 2019) – ou les personnes ne relevant d'aucun des régimes sociaux organisés (qui ne donnent pas droit à une « période assimilée » au régime de retraite des salariés). Cependant, en ce qui concerne le système de protection sociale (aides sociales), son omission est encore une fois peu susceptible de conduire à une sous-estimation de la concentration du risque de chômage en Belgique. En effet, compte tenu de la compensation à très long terme du cadre de l'assurance-chômage en Belgique (illimitée en pratique pendant la majeure partie de la période couverte par nos données – du moins lorsqu'on se limite aux travailleurs masculins), les bénéficiaires du régime d'aide concentrent, généralement, des individus marginalement attachés au marché du travail au regard du fait qu'ils n'ont pas accumulé suffisamment d'expérience professionnelle pour accéder aux allocations de chômage. Leur prise en compte dans nos données conduirait donc probablement à une estimation plus forte de la concentration des périodes d'inactivité rémunérée au sein d'une frange restreinte de la population..

Une dernière caractéristique des données Sigidis est que, si le nombre individuel de jours travaillés et assimilés est disponible sur l'ensemble de la période, il n'est pas possible d'isoler les jours d'indemnisation du chômage des autres jours assimilés (comme les périodes d'incapacité ou les congés fériés ouvriers) avant 1990. Pour la période antérieure à 1990, notre analyse doit porter sur l'ensemble des journées assimilées et pas seulement sur les journées d'indemnisation du chômage. Cependant, cela ne semble pas être un problème majeur pour notre analyse. Premièrement, il est possible d'isoler, pour toute la durée de la base de données, les périodes de congés fériés (et donc de les retirer des jours assimilés que nous mesurons) en utilisant les règles légales liées aux jours de congés compensés. Une fois cette correction effectuée, la mesure annuelle des jours assimilés que nous obtenons au niveau individuel présente une corrélation de près de 80 % avec le nombre de jours de chômage. Cette corrélation implique qu'il est très peu probable que nos résultats antérieurs à 1990 soient biaisés par l'utilisation de jours assimilés comme « proxy » pour les jours d'indemnisation du

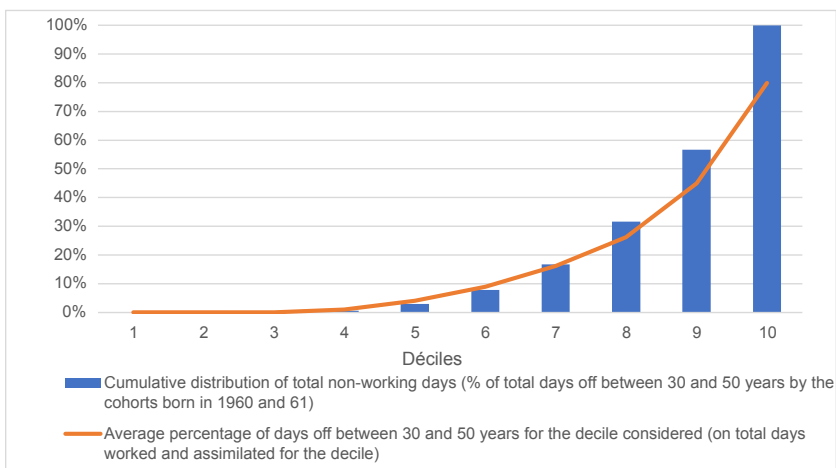
chômage. On peut enfin prouver l'efficacité de notre mesure en l'appliquant à la période postérieure à 1990, où il est possible d'effectuer une analyse en utilisant chaque jour de chômage directement mesuré ou tous les jours assimilés (corrigés des jours fériés légaux). Là encore, nous obtenons des résultats qualitativement similaires en utilisant l'une ou l'autre méthode.

4. ANALYSE DESCRIPTIVE

La base de données utilisée dans cet article provient d'un échantillon représentatif (10 %) issu de la base de données « Carrières » de Sigedis pour les années à 1990/91 à 2009/10 pour les individus masculins nés en 1960 et 1961, observés avec au moins une journée de travail ou journée assimilée durant leur 30^e année et qui ont accumulé plus de 2 000 jours travaillés ou assimilés entre 30 et 50 ans dans le système de retraite des salariés.

Ces données permettent d'observer le concept de concentration du nombre de jours chômés (au long de la carrière) dans la population active. Ainsi, la *figure 1* indique d'une part, la distribution (par décile) de la proportion de jours chômés entre 30 et 50 ans, et d'autre part, la répartition cumulée du nombre total de jours chômés. Ces deux indicateurs montrent clairement que, loin d'être une expérience largement partagée, le chômage reste, du moins au sein des carrières individuelles, un phénomène très concentré sur une partie relativement restreinte de la population active : pour plus de 50 %, le chômage reste tout au plus une expérience rare et passagère ; pour plus de 40 %, il s'agit même d'une expérience « étrangère » du parcours individuel. À l'inverse, les 10 % restant accumulent à eux seuls 40 % du total des jours chômés.

Figure 1. Proportion de jours chômés et répartition cumulée du nombre total de jours chômés : individus masculins entre 30 et 50 ans

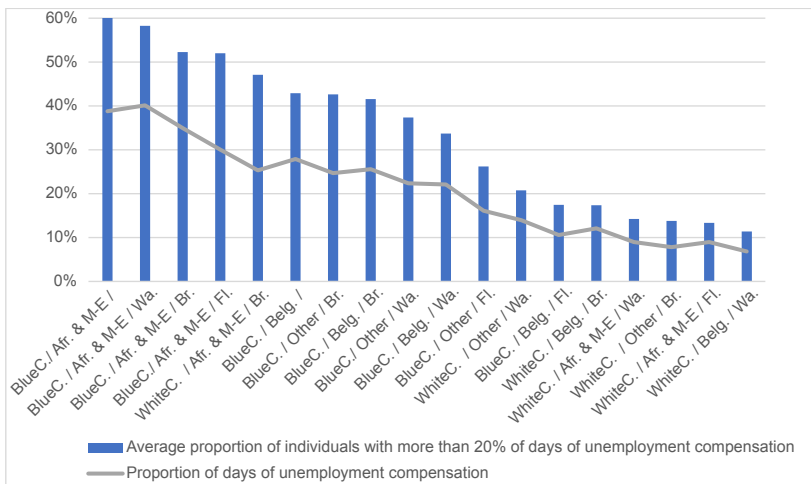


Source : Base de données « Carrières » de Sigedis ; Figure Panier *et al.* (2016).

Lecture : La figure montre que la proportion de jours chômés entre 30 et 50 ans est inférieure à 10 % pour les six premiers déciles de la distribution (les individus sont classés par décile en fonction de la proportion de jours chômés entre 30 et 50 ans). La distribution cumulée des jours chômés correspond au nombre total de jours chômés par les membres du décile considéré et des déciles précédents divisé par le nombre total des jours chômés enregistrés dans la base de données pour les cohortes considérées entre 30 et 50 ans.

De plus, cette concentration du chômage peut également être présentée en fonction de différentes variables. Dans le cadre de cette analyse, le chômage de longue durée est défini comme une proportion de jours chômés (au long de la carrière) supérieure à 20 % des jours chômés et travaillés. Ainsi, la *figure 2* montre que la concentration du chômage pourrait être prédite sur la base des trois variables suivantes : la première profession observée au cours de la période (comme ouvrier ou employé), la région de résidence (Flandre, Wallonie, Bruxelles) et le pays de naissance (Belgique, Afrique & Moyen-Orient⁶ et Autres).

Figure 2. Proportion de jours chômés et proportion d'individus ayant plus de 20 % de jours chômés par première profession, pays de naissance et région de résidence : individus masculins entre 30 et 50 ans



Source : Base de données « Carrières » de Sigedis ; Figure Panier *et al.* (2016).

Lecture : La proportion de jours chômés entre 30 et 50 ans est calculée, pour chaque individu, comme le nombre total de jours chômés enregistrés dans la base de données (Sigedis) pendant cette période divisée par le nombre total des jours travaillés et chômés enregistrés pendant la même période (les individus sont classés par catégorie selon la première profession observée au cours de la période, leur pays de naissance et leur région de résidence). La proportion d'individus ayant plus de 20 % de jours chômés correspond à la part des individus de l'échantillon dont cette proportion est supérieure à 20 %.

6. Y compris la Turquie et les pays du sud de la Méditerranée.

Concernant la proportion de jours chômés (au long de la carrière), le principal constat qui ressort de ce graphique est la forte hétérogénéité selon le pays de naissance : la proportion de jours chômés entre 30 et 50 ans est supérieure à 20 % dans les trois régions pour les individus nés dans un pays d'Afrique ou du Moyen-Orient (et dont le premier statut est celui-ci d'ouvrier). À l'opposé, dans la catégorie la moins exposée au chômage – les employés nés en Belgique et résidant en Flandre –, la proportion de jours chômés (au long de la carrière) est inférieure à 5 % des jours chômés et travaillés.

Concernant la proportion d'individus ayant une expérience de chômage de longue durée, c'est-à-dire plus de 20 % de jours chômés (au long de la carrière), l'écart entre les deux extrêmes est encore plus important puisque les taux varient entre 6 et 60 %. Après la profession – qui semble la variable la plus significative⁷ –, le pays de naissance semble être la deuxième variable la plus importante. En effet, les trois catégories les plus défavorisées concernent les individus nés dans un pays d'Afrique ou du Moyen-Orient (malgré des exceptions comme les employés résidant en Flandre). La figure ci-dessus montre également que la région de résidence est également un facteur important pour certains profils d'individu. Par exemple, la proportion d'ouvriers nés dans un pays d'Afrique ou du Moyen-Orient ayant plus de 20 % de jours chômés (au long de leur carrière) est plus élevée en Wallonie (40 %) et à Bruxelles (35 %) qu'en Flandre (30 %)⁸.

5. ANALYSE MULTIVARIÉE DES DÉTERMINANTS DU CHÔMAGE

Les résultats issus de l'analyse descriptive semblent indiquer que l'expérience du chômage entre 30 et 50 ans est concentrée sur une partie de la population, mais ne mesurent pas l'impact potentiel de cette concentration. L'objectif de l'analyse multivariée consiste donc à évaluer, toujours sur la base de l'échantillon représentatif issu de la base de données « Carrières » de Sigedis, si la proportion de jours passés au chômage entre 30 et 50 ans est déterminée *ex-ante* par une série de variables. À cette fin, nous avons réalisé une régression multivariée avec les variables binaires suivantes : la première profession observée, la région de résidence, le pays de naissance et le décile du salaire observé à 30 ans. Ainsi, la relation entre la proportion de jours chômés (au long de la carrière) et les caractéristiques individuelles est explorée à partir du modèle linéaire suivant :

-
7. Huit des neuf catégories ayant la proportion la plus élevée d'expérience de chômage de longue durée sont des ouvriers.
 8. Pour Bruxelles : cf. Marion Englert, Analyse des déterminants du chômage urbain et politique de rééquilibrage entre l'offre et la demande de travail en région de Bruxelles-Capitale, Document de travail, Working Paper, Dulbea, N° 13-03.RR, janvier 2013.

$$Y_i = \alpha + \beta \cdot \text{Women}_i + \gamma_j \cdot \text{Region}_i + \delta \cdot \text{BlueCollar}_i + \sigma_k \cdot \text{BirthCountry}_i + \theta_l \cdot \text{IncomeDecile}_i + \epsilon_i$$

où Y_i correspond à la proportion de jours chômés entre 30 et 50 ans pour l'individu i (qui renvoie au nombre total de jours chômés observés pendant cette période divisé par le nombre total de jours travaillés et chômés) et :

- Women_i est une variable égale à 1 pour les femmes de l'échantillon et à 0 pour les hommes ;
- Region_i est un ensemble de variables pour la première région de résidence observée de l'individu i entre 30 et 50 ans avec les régions $j =$ Bruxelles et Wallonie (la Flandre étant la catégorie omise) ;
- BlueCollar_i est une variable égale à 1 pour l'individu i dont la première profession observée est un emploi en tant qu'ouvrier (col bleu) et à 0 pour l'individu i dont la première profession observée est un emploi en tant que salarié (col blanc) ;
- BirthCountry_i est un ensemble de variables pour le pays de naissance de l'individu i avec les pays $k =$ « ancienne » Europe du Nord, « ancienne » Europe du Sud, Reste de l'Europe, Afrique et Moyen-Orient et Autres (la Belgique étant la catégorie omise) ;
- IncomeDecile_i est un ensemble de variables pour le décile de salaire de l'individu i (calculé sur la base de la distribution des salaires de tous les individus de l'échantillon à 30 ans, séparément pour les individus nés en 1960 et 1961), avec une attention sur le fait que les individus sans salaire observé à 30 ans appartiennent au premier décile (le premier décile est utilisé comme catégorie omise).

L'inclusion de variables binaires dans le modèle signifie que, pour chaque variable, une catégorie a été omise et que les coefficients repris dans le *tableau 1* doivent être interprétés comme la différence de risque de chômage pour cette catégorie par rapport à la catégorie omise.

Les résultats de cette régression indiquent que les jours de chômage (au long de la carrière) se concentrent davantage parmi les travailleurs nés dans un pays étranger qu'au sein de la population autochtone. Parmi les différentes catégories de pays, les pays d'Afrique et du Moyen-Orient présentent la concentration la plus élevée, en considérant des individus similaires au niveau des autres caractéristiques. En effet, les travailleurs nés dans ces pays ont une proportion supérieure (9,3 %) de jours chômés entre 30 et 50 ans par rapport aux autochtones. Par conséquent, les individus ayant des caractéristiques similaires au niveau des autres variables (l'âge, la région de résidence, le sexe et le décile de salaire observé à 30 ans) présentent un risque différent d'être confrontés au chômage selon qu'ils soient nés dans un pays étranger ou en Belgique. En comparaison à d'autres variables, les femmes ont une proportion supérieure (6,1 %) de jours chômés (au long de leur carrière) par rapport aux hommes.

Par conséquent, les résultats obtenus à l'issue de cette analyse multivariée rejoignent le constat généralement mis en évidence au sein de la littérature sur le sujet, en venant confirmer la présence de disparités importantes entre la population immigrée et la population autochtone en matière de chômage. Par exemple, en partant du constat que le taux de chômage en France est plus élevé parmi les

immigrés d'origine non européenne que parmi les actifs de la population générale (Aeberhardt *et al.*, 2010), Meurs (2017) explique l'excès de chômage chez les immigrés du Maghreb, d'une part, par leurs caractéristiques socio-économiques et, d'autre part, par la discrimination à l'embauche. En effet, les immigrés déclarent plus que les autres avoir vécu des situations de refus injustifiés d'emploi.

Tableau 1. Impact des variables prédéterminées sur la proportion de jours chômés entre 30 et 50 ans pour les cohortes nées en 1960 et 1961

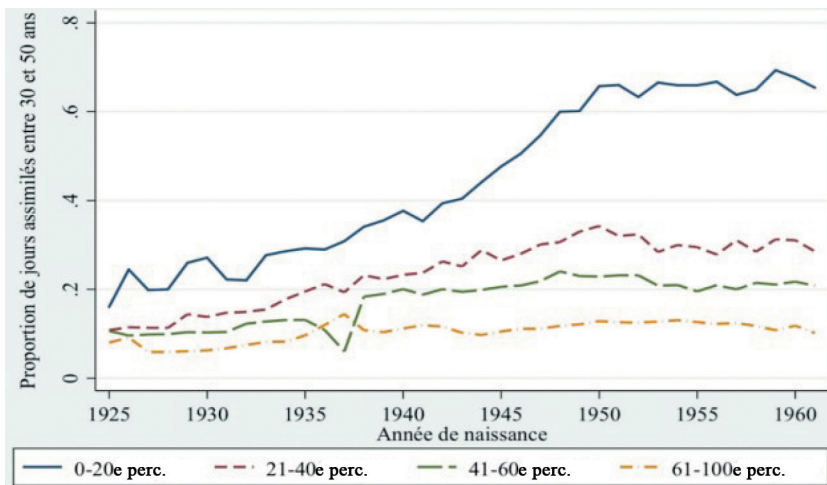
	Paramètre estimé	Erreur Standard	P-valeur	Intervalle de confiance (95 %)	
				Min.	Max
Constante	0,375	0,007	0,000	0,362	0,388
Femmes (cat. Omise : Hommes)	0,061	0,004	0,000	0,054	0,069
Région (cat omise : Flandre)					
<i>Bruxelles</i>	0,053	0,006	0,000	0,040	0,065
<i>Wallonie</i>	0,056	0,004	0,000	0,049	0,063
Ouvrier (cat. Omise : Employé)	0,075	0,003	0,000	0,069	0,082
Pays de naissance (cat. Omise : Belgique)					
« <i>Vieille</i> » <i>Europe du Nord</i>	0,029	0,010	0,003	0,010	0,048
« <i>Vieille</i> » <i>Europe du Sud</i>	0,023	0,011	0,033	0,002	0,043
<i>Reste de l'UE</i>	0,057	0,048	0,239	-0,038	0,151
<i>Afrique et Moyen-Orient</i>	0,093	0,008	0,000	0,076	0,109
<i>Autre</i>	0,041	0,022	0,061	-0,002	0,085
Salaire à 30 ans (cat. Omise : pas des salaires observés à 30 ans)					
2 ^e <i>décile</i>	-0,257	0,007	0,000	-0,271	-0,244
3 ^e <i>décile</i>	-0,275	0,007	0,000	-0,288	-0,262
4 ^e <i>décile</i>	-0,280	0,007	0,000	-0,293	-0,267
5 ^e <i>décile</i>	-0,318	0,007	0,000	-0,331	-0,304
6 ^e <i>décile</i>	-0,331	0,007	0,000	-0,345	-0,317
7 ^e <i>décile</i>	-0,352	0,007	0,000	-0,365	-0,338
8 ^e <i>décile</i>	-0,366	0,007	0,000	-0,380	-0,352
9 ^e <i>décile</i>	-0,370	0,007	0,000	-0,384	-0,356
10 ^e <i>décile</i>	-0,373	0,007	0,000	-0,388	-0,359
Nombre d'observations	1,373		R-carré	0,31	

Source : Base de données « Carrières » de Sigedis ; Tableau Panier et al. (2016).

Lecture : Les paramètres estimés sont analysés comme la différence de la proportion de jours chômés entre la catégorie omise et la catégorie pour laquelle le paramètre est estimé. La proportion de jours chômés entre 30 et 50 ans par un résident wallon est, toutes choses égales

par ailleurs, supérieure (5,6 %) à celle d'un résident flamand (catégorie omise). De même, un travailleur qui, à l'âge de 30 ans, figure parmi les 10 % des salariés les mieux payés (sur la base du salaire observé à cet âge dans la base de données de Sigedis) a une proportion moyenne de jours chômés inférieure (37,5 %) à celle des travailleurs pour lesquels aucun salaire n'est observé durant leur 30^e année. La constante estimée fournit la proportion moyenne estimée de jours chômés pour la catégorie « omise », c'est-à-dire dans notre cas : les travailleurs dont la première profession observée entre 30 et 50 ans est un emploi en tant que salarié (col blanc), résidant en Flandre, nés en Belgique et pour lesquels aucun salaire n'est observé dans l'année de leurs 30 ans. La valeur P indique le degré de signification statistique.

Figure 3. Évolution de la proportion de jours chômés par année de naissance et centile de salaire observé à 30 ans : individus masculins entre 30 et 50 ans



Source : Base de données « Carrières » de Sigedis ; Figure Panier *et al.* (2016).

Lecture : La proportion de jours chômés entre 30 et 50 ans est calculée, pour chaque individu, comme le nombre total de jours chômés enregistrés dans la base de données (Sigedis) pendant cette période divisé par le nombre total des jours travaillés et chômés enregistrés pendant la même période. Le salaire observé à 30 ans est calculé comme le revenu annuel total divisé par le nombre total de jours travaillés (un salaire de 0 est attribué si l'individu n'a pas de revenu dans l'année de ses 30 ans).

À noter que le pouvoir explicatif du modèle est d'environ 30 % ; ce qui représente un pouvoir prédictif important. Cependant, le pouvoir prédictif des déciles de salaire observé à 30 ans semble nettement plus important que celui des autres variables puisqu'une régression uniquement réalisée avec cette variable indicatrice engendre un R-carré de 27,3 %, contre 7,3 % si cette variable est exclue du modèle. Cela signifie que le salaire de l'individu à l'âge de 30 ans détermine avec une grande précision le risque d'être confronté au chômage les 20 années suivantes.

Concernant cette variable, il est intéressant d'observer de manière descriptive l'évolution de la proportion de jours chômés entre 30 et 50 ans depuis la crise

économique des années 70 et la hausse globale du chômage. Ainsi, la *figure 3* indique cette proportion selon l'année de naissance pour les individus masculins nés entre 1925 et 1960, soit ceux âgés de 30 ans entre 1955 et 1990⁹, ventilée par centile de salaire observé à 30 ans. Afin de mieux interpréter cette figure, il est utile de préciser qu'un individu né en 1940 est âgé en 30 ans en 1970, un individu né en 1950 est âgé de 30 ans en 1980, etc.

Au cours de la période, l'augmentation du chômage s'est massivement concentrée sur les 20 % d'individus ayant le salaire observé à l'âge de 30 ans le plus faible. À l'inverse, elle est extrêmement faible pour les 40 % d'individus ayant le salaire observé à l'âge de 30 ans le plus élevé. Par conséquent, la hausse du chômage qui a suivi la crise économique des années 70 n'a pas provoqué une augmentation généralisée du chômage dans la population, mais a plutôt été à l'origine de la concentration du chômage observée plus récemment.

CONCLUSION

La littérature relative au chômage de longue durée et aux déterminants de ce chômage mentionne une très forte concentration des expériences du chômage sur une partie de la population active. Elle révèle également l'importance du début de carrière de l'individu, mais aussi d'autres éléments tels que son niveau d'éducation comme déterminants de ce chômage. La littérature portant sur le marché du travail et l'immigration a quant à elle montré que l'immigration n'affecte pas forcément les salaires et l'emploi des autochtones et n'a donc pas forcément d'impact négatif sur ces derniers. À long terme, et suivant des mécanismes d'ajustement, l'immigration permettrait d'augmenter le nombre d'emplois dans l'économie et n'aggraverait donc pas le chômage du pays. À l'inverse, confrontés à de nombreux obstacles lors de leur arrivée dans le pays d'accueil (la discrimination à l'embauche, la barrière de la langue, le manque de valorisation des compétences, etc.), les immigrés éprouvent des difficultés à s'intégrer correctement sur le marché du travail, augmentant ainsi le taux de chômage enregistré au sein de cette catégorie de la population active.

Dans ce contexte, notre analyse vise à lier deux littératures (concentration du chômage de longue durée et marché du travail/immigration) afin d'étudier le rôle de l'immigration dans l'expérience du chômage de longue durée abordé, dans ce cas-ci, sur la base de la concentration du nombre de jours chômés (au long de la carrière). D'une part, une analyse descriptive a permis de constater que le nombre de jours chômés entre 30 et 50 ans est concentré sur une partie de la population. Bien que d'autres variables influencent également la concentration du chômage, le fait d'être né dans un pays d'Afrique ou du Moyen-Orient joue un rôle important. D'autre part, une régression multivariée avec des variables binaires a permis d'évaluer si le pays de naissance augmente *ex-ante* la proportion de jours passés au chômage entre 30 et 50 ans. Les résultats de cette

9. Cela signifie que la dernière cohorte considérée est âgée de 51 ans au cours de la dernière année de notre échantillon.

régression indiquent que les individus nés dans un pays d'Afrique ou du Moyen-Orient ont une proportion supérieure de jours chômés (au long de leur carrière) par rapport aux individus nés en Belgique.

En conclusion, cette analyse permet de mettre en lumière les difficultés d'insertion et d'intégration des personnes immigrées sur le marché du travail belge. Il est généralement admis que les personnes immigrées constituent un groupe au sein duquel le taux de chômage est particulièrement élevé. Cependant, les analyses descriptive et multivariée élaborées dans le cadre de cet article abordent cette problématique de manière plus spécifique en évaluant le rôle précis de l'immigration dans le nombre de jours passés au chômage au long de la carrière. Afin de limiter l'obstacle que constitue l'immigration en matière d'intégration sur le marché du travail belge, il semble primordial que le pays d'accueil mette en place des politiques permettant d'encourager les entreprises à engager les travailleurs immigrés ainsi que des mesures visant une meilleure valorisation de leurs compétences et de leur(s) diplôme(s).

BIBLIOGRAPHIE

- Aeberhardt, Roman, Fougère, Denis, Pouget, Julien & Rathelot, Roland (2010). "Wages and employment of French workers with African origin". *Journal of Population Economics*, 23 (3), 881-905.
- Akerlof, George A., & Main, Brian G.M. (1980). "Unemployment spells and unemployment experience". *The American Economic Review*, 70(5), 885-893.
- Arulampalam, Wiji, Booth, Alison L. & Taylor, Mark P. (2000). "Unemployment persistence". *Oxford economic papers*. 52(1), 24-50.
- Brooks, Bradley (2005). *Chronic unemployment: A statistical profile*. Analytical Paper. Statistique Canada. N° 11-621-MIE (031).
- Chiswick, Barry R.. & Miller, Paul W. (2015). "International migration and the economics of language". In Chiswick, Barry, R., & Miller, Paul W. (Eds). *Handbook of the economics of international migration*. Vol. 1. Burlington: North-Holland. 211-269.
- Clark, Kim B. & Summers, Lawrence, H. (1979). "Labor market dynamics and unemployment: A reconsideration". *Brookings Papers on Economic Activity*. 1979(1), 13-72.
- Cocagne, Romuald. & Stokkink, Denis (2018). *L'intégration des migrants par le travail. Notes d'analyse*. Responsabilité sociale des entreprises (RSE) & Diversité.
- Couch, Kenneth A. & Placzek, Dana W. (2010). "Earnings losses of displaced workers revisited". *American Economic Review*. 100(1), 572-589.
- Dustmann, Chirstian., Glitz, Albrecht & Frattini, Tommaso (2008). "The labour market impact of immigration". *Oxford Review of Economic Policy*. 24(3), 477-494.
- Englert, Marion (2013). *Analyse des déterminants du chômage urbain et politique de rééquilibrage entre l'offre et la demande de travail en région de Bruxelles-Capitale*. Working Paper. Duplea. N° 13-03.RR.

- Friedberg, Rachel M. & Hunt, Jennifer (1995), "The impact of immigrants on host country wages, employment and growth", *Journal of Economic Perspectives*. 9(2), 23-44.
- Gregg, Paul (2001). "The impact of youth unemployment on adult unemployment in the NCDS". *The Economic Journal*. 111(475), 626-653.
- Gustafsson, Bjorn Anders, Mac Innes, Hanna, & Österberg, Torun (2017). "Age at immigration matters for labor market integration—the Swedish example". *IZA Journal of Development and migration*. 7(1), 1-23.
- Haskel, Jonathan & Jackman, Richard (1988). "Long-term unemployment in Britain and the effects of the Community Programme". *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*. 50(4), 379-408.
- Heckman, James J & Borjas, George J. (1980). "Does unemployment cause future unemployment? Definitions, questions and answers from a continuous time model of heterogeneity and state dependence". *Economica*. 47(187), 247-283.
- Jacobs, Valentine., Rycx, François. & Volral, Mélanie (2021). "Wage effects of educational mismatch according to workers' origin: the role of demographics and firm characteristics". IZA Discussion Paper. N° 14813.
- Kalwij, Adriaan S. (2004). "Unemployment experiences of young men: on the road to stable employment?". *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*. 66(2), 205-237.
- Kambourov, Gueorgui & Manovskii, Iouri (2009). "Occupational mobility and wage inequality". *The Review of Economic Studies*. 76(2), 731-759.
- Ljungqvist, Lars & Sargent, Thomas J. (1998). "The European unemployment dilemma". *Journal of Political Economy*. 106(3), 1-39.
- Machin, Stephen & Manning, Alan (1999). "The causes and consequences of long-term unemployment in Europe". In Ashenfelter, O. & Layard, R. (Eds). *Handbook of Labor Economics*. Vol.3. Elsevier. 3085-3139.
- Meurs, Dominique (2017). « Le chômage des immigrés : quelle est la part des discriminations ? ». *Population & Sociétés*. 546(7), 1-4.
- Okkerse, Liesbet (2008). "How to measure labour market effects of immigration: A review". *Journal of Economic Surveys*. 22(1), 1-30.
- Panier, Frédéric., Tojerow, Ilan. & Zamora, Daniel (2016). Unemployment Career Risk: Long-term distribution of unemployment risk in Belgium.
- Pissarides, Christopher A. (1992). "Loss of skill during unemployment and the persistence of employment shocks". *The Quarterly Journal of Economics*. 107(4), 1371-1391.
- Rocle, Ronan (2010). "Immigration et marché du travail". *Regards croisés sur l'économie*. 8, 142-144.
- Schmillen, Achim & Möller, Joachim (2012). "Distribution and determinants of lifetime unemployment". *Labour Economics*. 19(1), 33-47.
- Statbel. (2019). *Le taux d'emploi interrompt sa hausse, le taux de chômage continue de baisser*. Disponible sur : <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/le-taux-demploi-interrompt-sa-hausse-le-taux-de-chomage-continue-de-baisser> (consulté le 23/05/22).

- Statbel. (2021). *Diversité selon l'origine en Belgique*. Disponible sur : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/origine> (consulté le 23/05/22).
- UNIA & SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. (2019). *Marché du travail et origine : Monitoring socio-économique*.
- Vargas-Silva, Carlos (2020, 18 juin). *Briefing : The labour market effects of immigration*. The Migration Observatory.